

# CHANGEMENTS DE RÉGLEMENTS TEMPORAIRES POUR LA SAISON 2020-2021

Veillez noter que le Conseil d'administration de Natation Artistique Canada a approuvé les changements de règlements temporaires suivants :

**Les athlètes junior et senior n'auront pas l'obligation de s'inscrire aux épreuves de duo ou équipe technique pour avoir droit à l'inscription des duo et équipe libres lors des compétitions nationales 2021 (Qualification, Canadiens)**

**Rationale:**

Avec un temps d'entraînement plus limité dans les piscines à travers le pays en 2020/2021, incluant des fermetures dans plusieurs provinces, cette mesure donnera aux clubs plus de flexibilité dans l'établissement de programmation qui gardera les athlètes motivées tout en tenant compte des restrictions en place dans leur milieu.

**Veillez noter que NAC recommande toujours fortement de choisir la routine technique entre les deux, à cause de l'importance du développement technique, même si ceci ne sera pas obligatoire selon ce règlement temporaire.**

**Les éléments techniques demeureront une priorité dans le processus de sélection des équipes nationales 2021, les personnes désirant y participer devront en tenir compte.**

Noter également que cela signifie également que les athlètes qui qualifieraient leur duo libre mais pas leur duo technique ne seraient pas éligibles pour participer à l'épreuve de duo technique.

Les questions à ce sujet peuvent être posées à Stéphane Côté, directeur des événements et communications, au [stephane@artisticswimming.ca](mailto:stephane@artisticswimming.ca).